

Journée mondiale du legs : merci à nos bienfaiteurs !

Chaque année, la Journée mondiale du legs célèbre la transmission de patrimoine solidaire, important mode de soutien à nos actions. C'est surtout l'occasion de rendre hommage à nos bienfaiteurs.

Transmettre un patrimoine à une association est un projet intime dont les motivations sont très personnelles. Les personnes qui décident de léguer à la Fédération Française des Diabétiques réalisent un geste d'une grande générosité. Elles expriment leur confiance en nos actions et leur solidarité avec les patients atteints d'un diabète. Transmettre est une promesse de vie et d'avenir.

En 2025, les legs et assurances-vie ont représenté 25 % de nos ressources collectées, soit plus de 700 000 euros. C'est considérable. Souvent déjà donateurs de notre Fédération, les bienfaiteurs apportent de l'espoir aux bénéficiaires de nos actions et nous encourage à poursuivre nos efforts pour améliorer la qualité de vie des patients.

En cette journée particulière, nous avons une pensée reconnaissante pour Mme Germaine D., Mme Ginette P., M Luigi S., Mme Fernande T., Mme Marie-Joséphine V. qui nous ont quittés en 2025.

Nous rendons aussi hommage et remercions du fond du cœur les personnes qui ont inscrit la Fédération dans leur testament ou l'ont désignée bénéficiaire de leur contrat d'assurance-vie.

Pour plus d'information sur les legs, assurance-vie et donation, notre chargée de relation bienfaiteurs est joignable au 01 84 79 21 55 ou i.aubrysarriot@federationdesdiabetiques.org

Pour demander la brochure : <https://demainsansdiabete.federationdesdiabetiques.org/>

Crédit photo : ©Drazen